



Grande-Synthe, le 20 décembre 2011

Objet : **Adhésion 2012 Club d'entreprises de Grande-Synthe et Spycker**

Madame, Monsieur,

Le Club d'entreprises de Grande-Synthe a été créé il y a maintenant 9 ans avec le soutien de la Chambre de Commerce et d'Industrie et ECOPAL.

Les objectifs et les ambitions que nous nous sommes fixés sont multiples :

- ↻ **Dynamiser les Zones d'Activités de Grande-Synthe et Spycker.**
- ↻ **Favoriser la promotion et le développement de nos Entreprises.**
- ↻ **Permettre aux Entreprises de s'associer sur des projets communs.**
- ↻ **Favoriser les échanges et synergies entre membres des Clubs**
- ↻ **Améliorer l'image et le cadre de vie de nos Zones**
- ↻ **Poursuivre nos projets de services mutualisés.**

Les actions que nous avons menées jusqu'à présent sont significatives et c'est grâce à votre soutien et votre dynamisme que nous les avons réalisées. Parmi les nouveaux services, nous allons mettre à jour la signalétique sur la zone de Grande Synthe, créer une signalétique sur la zone du Repdyck, mener une action avec les services de la poste sur la distribution du courrier et la mise en place de boîtes à lettres personnel ou d'un système CIDEX. Nous avons également en projet le lancement d'une carte adhérent du club, pour **tous les salariés** des entreprises membres, leur permettant ainsi de bénéficier d'offres et de services divers sur l'ensemble du territoire de la Côte d'Opale. Nous nous félicitons de ces choix qui donneront des atouts supplémentaires à nos entreprises et à nos salariés !

Dans le cadre du partenariat CCI /ECOPAL, votre cotisation intègre votre adhésion à ECOPAL. Vous bénéficierez ainsi de l'ensemble des services liés au développement durable et à l'écologie industrielle (cf. : Offre de services).

Pour mener à bien ces actions, nous comptons sur l'adhésion d'un maximum d'entreprises. C'est pourquoi nous vous invitons à rejoindre nos clubs, ou à renouveler votre adhésion, en nous retournant le bulletin joint au présent courrier.

Comptant vivement sur votre participation, je vous prie d'agréer, **Madame, Monsieur,** l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président du Club d'entreprises de Grande-Synthe et Spycker
Gilles DECONINCK

Retrouvez la liste des adhérents ainsi que les informations
du club d'entreprises sur :
www.clubs-dentreprises-petite-synthe-grande-synthe.com



BULLETIN D'ADHESION 2012

Société : SIREN Nom du dirigeant

Adresse :

Tél : Fax :

Référent de l'entreprise pour le Club :

Mél : Site internet :

Activités principales de l'entreprise:

- Souhaite adhérer au Club d'entreprises de Grande-Synthe et Spycker pour l'année 2012
- Souhaite que le nom de mon entreprise figure en tant qu'adhérent sur le site d'ECOPAL

En adhérant au Club d'entreprises de Grande-Synthe et Spycker, vous adhérez également à l'association **ECOPAL** et bénéficiez des actions en faveur de l'Ecologie Industrielle.

Base de cotisation : effectif total de vos établissements sur la zone

Nom de l'établissement	Effectif
Effectif total	

Montant des cotisations pour 2011*

A cocher	Nombre de salariés	Cotisation
	De 0 à 9 salariés	240 €
	De 10 à 49 salariés	400 €
	De 50 à 199 salariés	500 €
	De 200 à 499 salariés	960 €
	De 500 à 999 salariés	1920 €
	Plus de 1000 salariés	3120 €

L'adhésion implique le règlement d'une cotisation définie selon la grille ci-dessus. Ce paiement doit être effectué **par chèque à l'ordre du Club d'entreprises de Grande-Synthe ou virement bancaire** et doit être retourné avec le présent bulletin d'adhésion à l'adresse ci-dessous. Si vous avez besoin d'une facture pour effectuer le règlement, contactez l'animateur du club (voir coordonnées ci-dessous). Dans les autres cas, un justificatif vous sera envoyé dès réception de votre cotisation.

Agence Société Générale Grande-Synthe

Banque	Agence	N° compte	clé
30003	00797	00037281777	56

Merci de nous faire parvenir votre logo en format JPEG à l'adresse mél ci-dessous.

CLUB D'ENTREPRISES DE GRANDE-SYNTHE ET SPYCKER

CCI Côte d'Opale - 24 Boulevard des Alliés – BP 199 62104 CALAIS CEDEX
Tél. : 03 28.22 70 27 – Fax : 03 28 22 70 10 - Mél. : jacques.baranski@cotedopale.cci.fr

